



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : une victoire juridique ?

Subject: Re: Linky : une victoire juridique ?

Publié par: Anonyme

Contribution le : 09/08/2019 17:34:11

Citation :

cestmarrant a écrit:

JPC

La consommation étant la liberté de chacun, faire ce que tu dis demande un logiciel avec un nombre incalculable de paramètres. Mais ce n'est pas impossible, à défaut de dire que ce n'est pas possible.

Pas d'accord du tout :

1/ Pour moi, la "consommation" n'est pas une liberté. Même si c'était le cas, elle serait soumise aux limites fixées par l'intérêt général. Ce point déborde totalement du cadre de ce forum, je n'insiste pas...

2/ Dans un mode simpliste, on pourrait imaginer un "super Linky" un peu moins basique qui allume un signal rouge dans les périodes où nous serions "invités" à réduire notre consommation, avec en plus l'indication de l'heure où cette restriction volontaire potentielle serait levée. Ce serait un tout petit début d'incitation à la prise de responsabilité par l'utilisateur, sans grand développement de logiciel.

S'il y a quelque chose à changer, c'est bien le contrat de fourniture qui fait de l'utilisateur un égoïste irresponsable. Plus les sources d'énergie électrique seront limitées ou aléatoires, plus cela deviendra impossible...